

## Parcours de formation

### Boite automatique

Le permis de conduire sur “**boîte automatique**” est une mention additionnelle du permis B. Identifiée sous le code restrictif **78**, elle limite la conduite **aux seuls véhicules à changement de vitesses automatique**.

Naturellement, le titulaire d’un permis B boîte automatique - communément appelé permis BVA - ne pourra, une fois réussi l’examen, conduire **que des voitures dotées d’un embrayage automatique ou d’une boîte de vitesse automatique**. Il ne pourra donc pas conduire ou louer des véhicules équipés d’une boîte de vitesse manuelle.

Mais aujourd’hui, cela ne pose plus problème. Tous les modèles récents de véhicules disposent de cette option, et depuis quelques années, la part des véhicules boîte automatique explose (plus de la moitié des voitures vendues en France sont en boîte auto et cela devrait représenter 85% d’ici 2030 selon RMC).

### La nouvelle loi 2024

**La réglementation du permis B à embrayage automatique** dit permis boîte auto a évolué! Un **nouvel Arrêté**, modifiant l’arrêté du 14 octobre 2016 relatif à la formation des titulaires de la catégorie B du permis de conduire limitée aux véhicules à changement de vitesses automatique, a rebattu les cartes pour le permis boîte auto.

#### **Nouvelle réglementation, tous les changements au 1er mars 2024:**

1. Suppression de délai de 3 mois pour suivre le parcours boîte manuelle;
2. Doublement des heures de formation possibles sur simulateur de conduite;
3. Autorisation pendant 4 mois de conduire un véhicule à changement de vitesse manuel sans attendre la mention sur le titre de conduite;
4. Possibilité d’augmenter la durée de la formation de 7 heures quand les objectifs du programme n’ont pas été atteints par le jeune conducteur.

### Les conditions d’accès au permis voiture boîte automatique

*16 ans minimum à l’inscription en formation traditionnelle ou 15 ans minimum en conduite accompagnée*

*17 ans minimum au passage de l’examen*

*Avoir obtenu l’ASSR 2 ou l’ASR si vous êtes né à partir du 1er janvier 1988 et que c’est la 1ère catégorie de permis que vous passez*

*Le code depuis moins de 5 ans au passage de l’examen*

*13 heures de leçons de conduite minimum (dont 2 sur simulateur maxi depuis le 1er mars 2024)*

### La formation au permis voiture boîte automatique

**Apprendre à conduire sur boîte automatique s’adresse à tous les candidats**, et peut être particulièrement adaptée à ceux qui ont envie d’une **formation plus simple, plus rapide et moins**

**onéreuse.**Le permis BVA est également recommandé pour **les personnes ayant des difficultés à manier une boîte de vitesse manuelle** lors de leur apprentissage, ou à **certains profils de conducteurs atteints de handicaps physiques.**

### ***L'évaluation de départ***

L'évaluation de départ à l'auto-école est obligatoire et doit avoir lieu avant de débiter son apprentissage.

**Le nombre d'heures de leçons de conduite ne pourra pas être inférieur à 13 contre 20 pour une formation sur boîte manuelle.** Une économie de plusieurs heures intéressante pour les petits budgets !

#### **Pourquoi seulement 13 heures?**

Tout simplement parce que **conduire sur boîte auto**, c'est plus facile! Vous n'avez plus de vitesses à passer! Aux oubliettes les problèmes d'embrayage, de calage, ou les démarrages en côte compliqués ! Vous êtes davantage concentré sur l'environnement, le partage de la route, les autres usagers... Vous êtes moins fatigué et plus attentif. Votre conduite est donc plus sûre et plus tranquille.